

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 07854

Numéro SIREN : 844 218 412

Nom ou dénomination : 2B PRESTIGE

Ce dépôt a été enregistré le 21/12/2022 sous le numéro de dépôt B2022/059257

2B PRESTIGE
Société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros
Siège social : 20 route d'Irigny, 69530 BRIGNAIS
844 218 412 RCS LYON

COMPTES ANNUELS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

Copie certifiée conforme
Le Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Bilan Actif

		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Etat exprimé en euros					
	Capital souscrit non appelé (I)	25 000		25 000	40 000
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	1 926	1 156	770	1 155
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	14 494	8 377	6 116	9 490	
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (II)	16 420	9 534	6 886	10 645
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	25 600		25 600	5 700
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				327
CREANCES (3)					
Créances clients et comptes rattachés	296 861		296 861	106 303	
Autres créances	49 797		49 797	14 948	
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	97 147		97 147	325 873	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				990
	TOTAL (III)	469 404		469 404	454 141
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
	TOTAL ACTIF (I à VI)	510 824	9 534	501 291	504 786

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2021

31/12/2020

		31/12/2021	31/12/2020
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	5 000	2 777
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	105 145	52 772
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	14 873	54 596
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	175 018	160 145
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 904	8 757
	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 306	306
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	260 220	286 502
	Dettes fiscales et sociales	53 141	49 075
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	5 700		
Produits constatés d'avance (1)			
	Total des dettes	326 272	344 641
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	501 291	504 786
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	14 873,25	54 596,07
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	324 048	344 641
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	489	199
(3)	Dont emprunts participatifs		

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **501 291** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 1 725 164** euros et un total **charges de 1 710 291** euros, dégageant ainsi un **résultat de 14 873** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **501 291** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 1 725 164** euros et un total **charges de 1 710 291** euros, dégageant ainsi un **résultat de 14 873** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au Plan Comptable Général .

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- **Immobilisations non décomposables** : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- **Immobilisations décomposables** : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Total des Produits à recevoir	
--------------------------------------	--

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Total des Charges à payer		31 133
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		492
<i>INTERETS COURUS</i>	3	
<i>INTERETS COURUS A PAYER</i>	489	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		28 320
<i>FOURNISS. FACTS NON PARVENUES</i>	28 320	
Dettes fiscales et sociales		2 322
<i>DETTE PROVISIO. POUR CONGES P</i>	1 691	
<i>CHARGES SOCIALES SUR CONGES PA</i>	501	
<i>AUTRES CHARGES A PAYER</i>	130	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2021
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2021
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)		
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

--	--	--

2B PRESTIGE
Société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros
Siège social : 20 route d'Irigny, 69530 BRIGNAIS
844 218 412 RCS LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 14 873,25 euros en totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 120 018,34 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président

